

## **Détenus sous contrôle ?**

Cela s'appelle le centre de surveillance électronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Son rôle ? La surveillance de 800 à 850 justiciables « équipés » d'un bracelet électronique. Un service qui fonctionne 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, et qui se charge du suivi concret du respect des horaires par ces personnes.

Hier matin, un arrêt de travail a été décrété par le personnel pour manque d'effectifs. « *Nous sommes si peu nombreux que nous ne pouvons même pas prendre nos congés d'ici la fin de l'année* ». Un accord a été rapidement trouvé avec l'engagement de personnes contractuelles supplémentaires. Le cabinet du ministre Rachid Madrane a assuré que les détenus avaient été surveillés, la direction du centre de surveillance électronique assurant le travail, selon une procédure d'urgence prévue dans ces cas-là.